

## Service social



*Où s'en va le modèle suédois? État-Providence et protection sociale*, par Lionel-Henri Groulx, Paris et Montréal, l'Harmattan et les Presses de l'Université de Montréal, Collection Politique et économie, 1990, 151 pages.

Lise Verreault

Bilan des réformes

Volume 41, Number 2, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/706579ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/706579ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Verreault, L. (1992). Review of [*Où s'en va le modèle suédois? État-Providence et protection sociale*, par Lionel-Henri Groulx, Paris et Montréal, l'Harmattan et les Presses de l'Université de Montréal, Collection Politique et économie, 1990, 151 pages.] *Service social*, 41(2), 172-174. <https://doi.org/10.7202/706579ar>

Au fur et à mesure de la lecture, les routes et les sentiers se tracent, la traversée du champ de la réadaptation s'effectue et nous refermons le livre avec l'impression d'en avoir fait le tour et de posséder, enfin, la carte routière qui permettra d'en continuer l'exploration.

En ce qui concerne les programmes à composantes intégrées, tous les modèles d'intervention sont analysés : les modèles gérés par les centres hospitaliers, les modèles gérés par les centres communautaires de santé mentale, les modèles gérés par les ressources communautaires. Le chapitre consacré à la coordination des plans de services m'a semblé particulièrement pertinent.

En annexe, un court lexique donne une définition claire des expressions souvent utilisées dans le domaine de la réadaptation en santé mentale. Cette heureuse initiative des auteures permet aux lecteurs d'avoir une même compréhension des concepts tels que *case management*, centre communautaire de santé mentale, système de soutien communautaire...

En conclusion, on ne saurait trop fortement recommander la lecture de ce livre aux gestionnaires et aux intervenants qui s'occupent de réadaptation sociale.

*Chantal PERRAULT*  
Coordonnatrice  
CLSC Mercier-Est –Anjou  
Montréal

---

## **OUÙ VA LE MODÈLE SUÉDOIS ?**

### **ÉTAT-PROVIDENCE ET PROTECTION SOCIALE**

*Lionel-Henri Groulx,*

Paris et Montréal, l'Harmattan et les Presses de l'Université de Montréal,  
Collection Politique et économie, 1990, 151 pages.

Ce livre de Lionel-H. Groulx se présente comme un outil d'initiation au système de sécurité sociale suédois. Par un langage clair et une démarche simple, l'auteur dessine d'abord la toile de fond du contexte socio-politique de la Suède du XX<sup>e</sup> siècle, ce qui permet au lecteur de découvrir ensuite le système de sécurité sociale de ce pays. Finalement, il analyse les tendances et tensions actuelles qui caractérisent l'évolution de l'État-providence suédois.

L'introduction de cet ouvrage fournit au lecteur les éléments structuro-historiques principaux qui ont présidé à l'élaboration de l'État-providence suédois. Ces données d'analyse permettront d'ailleurs au néophyte de mieux cerner les enjeux à l'origine des débats entourant l'évolution actuelle de la sécurité sociale en Suède.

Les trois chapitres subséquents sont consacrés à la description et à l'analyse des politiques sociales suédoises. Le premier s'intéresse exclusivement à la politique de l'emploi. L'auteur nous informe d'abord que dans ce pays l'emploi est considéré comme un droit et le chômage comme un « problème politique à

résoudre ou à gérer » (p. 16). Par cette politique, on vise le plein emploi en préférant les programmes et services à l'aide financière directe, en les adaptant au contexte de production ainsi qu'à l'économie. Cette politique est également caractérisée par une entente bipartite entre employeurs et employés ainsi que par une politique de solidarité salariale. L'auteur conclut ce chapitre en exposant la tendance productiviste qui s'implante graduellement dans la philosophie de la politique de l'emploi en Suède.

Le deuxième chapitre parcourt les services sociaux et de santé. Comme pour la politique de l'emploi, la priorité est accordée aux prestations en nature plutôt qu'aux prestations en espèce. Chaque citoyen suédois peut jouir de l'ensemble des assurances et services. Les services sont répartis en quatre champs, soit : la santé, les services aux familles et aux personnes seules, les services de garde et les services aux personnes âgées et handicapées. Par ces services, on vise à « réaliser une égalité dans les conditions de vie » (p. 43). On insiste sur la prévention et la normalisation (p. ex. : traitement obligatoire des alcooliques et des toxicomanes).

On tente également d'encourager l'entrée des femmes sur le marché du travail par une multitude de formes d'aide et de soutien à domicile. Or, l'auteur attire l'attention du lecteur sur la pénurie de main-d'œuvre causée par la faible rémunération et le statut peu élevé conféré à ce genre de travail. Ce qui en résulte est une forte rotation du personnel dans ce domaine. Cela permet au lecteur d'entrevoir des failles dans la congruence de certaines politiques gouvernementales. L'auteur termine ce chapitre sur la même note productiviste que le précédent.

« L'attention portée à la qualité des services tend à être remplacée par le souci de l'efficacité et de la productivité de ceux-ci » (p. 65).

La politique de sécurité du revenu à laquelle le troisième chapitre est consacré est basée sur les principes d'universalité, d'égalité et de solidarité. On y trouve principalement quatre volets distincts, soit : les allocations-vieillesse, les allocations-maladie, les allocations familiales et parentales, de même que l'assistance sociale. L'auteur rapporte que 42 % de ces allocations sont distribuées universellement, 48 % selon le revenu, 9 % selon un test de revenu et 1 % selon un test de besoins (p. 79). Il précise également qu'une forte proportion (48 %) des prestations allouées selon le revenu de travail reproduit les inégalités présentes sur le marché du travail dans la politique de sécurité du revenu (p. ex. : Une personne reçoit des allocations-maladie qui représentent 90 % de son salaire ; plus celui-ci est élevé, plus l'allocation le sera.).

Il est important de noter que malgré les crises économiques de 1974 et 1982, la Suède demeure un des pays de l'OCDE où les inégalités entre les sexes et les classes sociales sont les moins prononcées. Ces crises ont toutefois donné lieu à une remise en question de l'État-providence suédois. L'auteur en présente d'ailleurs les deux courants majeurs dans la dernière partie de son ouvrage. Il s'agit de la critique néo-libérale et de la critique socio-communautaire. Toutes deux s'adressent aux fondements, à la légitimité et aux résultats de l'intervention de l'État suédois, mais elles ont cependant une interprétation différente du problème. En effet :

« La critique néo-libérale prend appui sur le marché et revendique une modification substantielle de l'État-providence au nom du progrès économique.

Elle conteste le modèle suédois dans sa visée d'égalité et dans sa capacité d'assurer la croissance économique. L'orientation socio-communautaire remet en cause la capacité de l'État d'assurer la solidarité. » (p. 93).

Tout au long du livre, l'auteur met en évidence l'érosion substantielle que le système de sécurité sociale suédois subit depuis une dizaine d'années. Devant cette réalité il tente, en conclusion, d'évaluer l'irréversibilité ou les limites du projet égalitaire suédois. Il ouvre la discussion sur cette question :

« Sommes-nous devant l'épuisement, la décomposition ou le déclin d'un modèle de protection sociale qui s'est bâti autour de la croissance économique et de l'idée de progrès social, ou sommes-nous devant l'irréversibilité de l'État-providence malgré le ralentissement de la croissance et le changement dans les représentations du rôle de l'État et de ses rapports avec le marché et la communauté ? » (p. 111).

L'État-providence suédois est fondé sur le mariage des régimes capitaliste et socialiste (évitant les inégalités du premier et l'inefficacité et le totalitarisme du second), et doit aujourd'hui faire face à une réalité économique des plus difficiles. L'auteur affirme que, malgré un virage néo-libéral du système de sécurité sociale, il ne semble pas que l'existence de celui-ci soit compromise. Il croit plutôt que les champs sociaux devront s'adapter aux exigences du marché et de l'économie, ce qu'il nomme « l'économisation du social ».

Ces réorganisations se traduiraient principalement par une décentralisation des pouvoirs et responsabilités (municipalités et régions), par une nouvelle stratégie de résolution des problèmes sociaux dirigée vers les groupes les plus durement touchés (jeunes, personnes âgées et personnes handicapées), par une réduction de la pression fiscale et par le renforcement de la compétitivité des entreprises. Bref, le « social » devra davantage s'accommoder de l'humeur plutôt changeante de « l'économique ».

Professeur de politiques sociales à l'Université de Montréal, l'auteur n'en est pas à sa première recherche sur l'État-providence et, encore une fois, il faut lui reconnaître ici l'objectivité et le souci critique qui sont habituellement les siens. Il atteint largement l'objectif fixé au départ : initiation au modèle de protection sociale suédois. Ce faisant, il éveille chez son lecteur un désir d'approfondissement du sujet qu'il traite.

Supporté par une bibliographie abondante, parsemé de notes explicatives et de tableaux, enrichi de plusieurs annexes, le livre est clair et le matériel utilisé est synthétisé d'une façon impressionnante. Politicologues, sociologues, travailleurs sociaux ou simples profanes intéressés par les politiques sociales, tous trouveront enseignements et enrichissement en parcourant cet ouvrage.

En somme, c'est un petit ouvrage (151 p.) très bien construit qui permet d'acquérir rapidement une compréhension globale de la dynamique socio-politique de la Suède d'aujourd'hui.

(Note : Le parti social-démocrate, organisation ayant grandement participé au développement de l'État-providence en Suède, n'est plus au pouvoir depuis l'automne de 1991.)

*Lise VERREAULT*  
*Étudiante à la maîtrise en service social*  
*Université Laval*